



Claudine Sirop « la vilaine femme »

Posted on 7 octobre 2026

Claudine SIROT (orthographié également SYROT, CYROT SIROP & autres) n'est pas célébré dans le calendrier de Rétif de la Bretonne. Et pour cause, à l'époque du récit, elle est âgée d'environ 72 ans. Le récit figure dans le tome 1 (première époque) de « Monsieur Nicolas »

« 1737

*Le second trait est de six mois plus tard. Anne, ma sœur et marraine, venait d'être mariée à Vermenton. En la reconduisant, le jour qu'elle alla demeurer chez son mari, on m'avait porté sur les bras jusqu'au Moulinot (1). Je profitai, dès le lendemain, du premier instant où on me laissa seul, pour suivre le même chemin ; et j'allais, j'allais... Une femme du village, la bonne **Claudine Sirop**, me rencontra sous la Côte-des-Prés, tout près du Moulinot : voyant sur le chemin, seul, un enfant qui marchait à peine, elle présuma que quelqu'une de mes sœurs était dans nos vignes. Elle les appella. Mais personne ne lui répondant, elle vint à moi, en me disant : — « Hé ! où allez-vous donc, Monsieur Nicolas ? — Je m'en vas voir ma sœur Anne, à*

Vermenton, chez son mari qui l'embrasse. — Tout seul, mon bel ami ? — Oui. — Revenez avec moi, mon poulet ; les charrettes vous écraseraient ! » Elle, me prit la main, pour me remmener. Je résistai, en criant : — « Menez-moi à Vermenton ! » Mais il fallut céder à une main plus forte que la mienne. La mère Sirop me porta ; je lui dis des injures, et je méditai de l'accuser à mes parents de m'avoir battu. Arrivée chez nous, elle conta le fait. On la remercia fort ! Pour moi, je l'appelais la vilaine femme ! et j'intentai mon accusation. (Déjà ce degré de perversité ! cette vengeance réfléchie ! Heureusement, une autre passion a depuis étouffé celle-là !) — « Quoi ! mon petit ami, je vous ai battu ? » Je fus bien puni ! tout le monde m'appela menteur... Je louchais, n'osant regarder en face l'accusée, pleurant, affectant de faire l'enfant gâté, qui dit qu'on l'a battu, quand on l'a contrarié... Ce trait, par la prudence de mes parents, me dégoûta de calomnier »

« (1) Ce petit moulin n'existe plus , mais on en voyait encore les ruines dans ma jeunesse. Ceci prouve une vérité physique très importante : c'est la diminution successive des sources et des rivières. Pour que le Moulinot allât, il fallait que les Fontaines de Joux coulissent jusqu'à Sacy, avec celle de la Chapelle, la grande source de la Farge, les deux Fontaines Saint-Jean, dont la méridionale est tarie depuis cent ans. La Fontaine de la maison de la Bretonne, et des Toûs du Crôt-Domo : il fallait, dis-je, que tout cela coulât par la levée, au milieu de laquelle existent encore les restes du bassin qui était le point de réunion, et dans lequel j'ai vu du poisson, durant ma première enfance. Qui a tari ces sources très promptement ? L'essartage de toutes les collines, qui non seulement les a privées de leur humidité, mais a facilité leur dégradation par les pluies, au point que j'ai vu le sol des Prés-des-Roies ou des rigoles s 'élever de quatre pieds, et de noyé qu'il était, devenir excellent. La terre vieillit et se dessèche comme nous. »

Claudine SIROT est née vers 1665 certainement à Sainte-Pallaye où demeuraient ses parents, **Edme SIROT** (ca 1633-1693, inhumé dans l'église) laboureur à Sainte-Pallaye, marié à **Marie TABARD / THABARD** (ca 1631-1691, inhumée dans l'église)

Elle épouse à Sainte-Pallaye le 8 novembre 1694 **Jacques BOUJAT** baptisé à Sacy

le 15 janvier 1668, laboureur, marchand, regratier (petit marchand de détail qui vendait des denrées alimentaires de seconde main, du sel ou des produits de moindre valeur) de Sacy. Il est descendant des familles BOUJAT & CORNEVIN qui détenaient une bonne partie des charges de la paroisse.

Claude Boujat
 Mar. L'an de nostre Seigneur mil six cent soixante
 et dix huit le quatorze quatorze le
 lundi après avoir fiancé / obtenu l'absolu
 en l'Eglise & après avoir la publication
 du mariage par trois de mesmes
 confesseurs au propre desdits jeunes
 mariés par lesquels le mariage le 14^e
 le premier des 3^e octobre & le mariage
 le 14^e d'octobre nous en avons audit an

1694
Sont qu'il n'ay eust approuvé au any
Enquoy pour luy eust approuvé ou l'anduy
ou que soit infirmement au cune opposition
Le Antoine Doucet eust d'hydalay
ay conjoints solennellement en
mariage de leur vœux contractés
Jacques Boujat laboureur âgé
d'environ trente ans fils de Jean d'hydalay
et de Marie Dumont de la paroisse
de d'hydalay en congé de l'assemblée
cléricale le eust d'hydalay. d'hydalay en d'hydalay
du Roy d'un nouveau eust d'hydalay
signé
et Claudine sœur fille de Pierre Edme
et Marie Habaut de la paroisse
d'hydalay - en présence de mect
Edme sœur laboureur, Jean Boujat
Edme Boujat homme de bien d'hydalay
et son d'hydalay, mectant et Claude sœur
et autres sœurs sœurs.

et arch. ¹ ~~1~~ ² ~~2~~ ³ ~~3~~ ⁴ ~~4~~ ⁵ ~~5~~ ⁶ ~~6~~ ⁷ ~~7~~ ⁸ ~~8~~ ⁹ ~~9~~ ¹⁰ ~~10~~ ¹¹ ~~11~~ ¹² ~~12~~ ¹³ ~~13~~ ¹⁴ ~~14~~ ¹⁵ ~~15~~ ¹⁶ ~~16~~ ¹⁷ ~~17~~ ¹⁸ ~~18~~ ¹⁹ ~~19~~ ²⁰ ~~20~~ ²¹ ~~21~~ ²² ~~22~~ ²³ ~~23~~ ²⁴ ~~24~~ ²⁵ ~~25~~ ²⁶ ~~26~~ ²⁷ ~~27~~ ²⁸ ~~28~~ ²⁹ ~~29~~ ³⁰ ~~30~~ ³¹ ~~31~~ ³² ~~32~~ ³³ ~~33~~ ³⁴ ~~34~~ ³⁵ ~~35~~ ³⁶ ~~36~~ ³⁷ ~~37~~ ³⁸ ~~38~~ ³⁹ ~~39~~ ⁴⁰ ~~40~~ ⁴¹ ~~41~~ ⁴² ~~42~~ ⁴³ ~~43~~ ⁴⁴ ~~44~~ ⁴⁵ ~~45~~ ⁴⁶ ~~46~~ ⁴⁷ ~~47~~ ⁴⁸ ~~48~~ ⁴⁹ ~~49~~ ⁵⁰ ~~50~~ ⁵¹ ~~51~~ ⁵² ~~52~~ ⁵³ ~~53~~ ⁵⁴ ~~54~~ ⁵⁵ ~~55~~ ⁵⁶ ~~56~~ ⁵⁷ ~~57~~ ⁵⁸ ~~58~~ ⁵⁹ ~~59~~ ⁶⁰ ~~60~~ ⁶¹ ~~61~~ ⁶² ~~62~~ ⁶³ ~~63~~ ⁶⁴ ~~64~~ ⁶⁵ ~~65~~ ⁶⁶ ~~66~~ ⁶⁷ ~~67~~ ⁶⁸ ~~68~~ ⁶⁹ ~~69~~ ⁷⁰ ~~70~~ ⁷¹ ~~71~~ ⁷² ~~72~~ ⁷³ ~~73~~ ⁷⁴ ~~74~~ ⁷⁵ ~~75~~ ⁷⁶ ~~76~~ ⁷⁷ ~~77~~ ⁷⁸ ~~78~~ ⁷⁹ ~~79~~ ⁸⁰ ~~80~~ ⁸¹ ~~81~~ ⁸² ~~82~~ ⁸³ ~~83~~ ⁸⁴ ~~84~~ ⁸⁵ ~~85~~ ⁸⁶ ~~86~~ ⁸⁷ ~~87~~ ⁸⁸ ~~88~~ ⁸⁹ ~~89~~ ⁹⁰ ~~90~~ ⁹¹ ~~91~~ ⁹² ~~92~~ ⁹³ ~~93~~ ⁹⁴ ~~94~~ ⁹⁵ ~~95~~ ⁹⁶ ~~96~~ ⁹⁷ ~~97~~ ⁹⁸ ~~98~~ ⁹⁹ ~~99~~ ¹⁰⁰ ~~100~~

Transcription de l'acte de mariage :

« L'an de nostre seigneur mil six
cent quatre vingt quatorze le
lundy apres avoir fiancé solennellement
en l Eglise & apres trois publications
de mariage par trois dimanches
consecutifs au prosne de nos grandes
messes paroissiales le premier le 14e
le second le 31e octobre et le troisieme
le septiesme novembre audit an
sans qu'il m'aye apparu aucun
empeschement legitime ou canonique
ou quil doit intervenu aucune opposition
Je antoine Pougis curé de Ste palaye
ay conjoints solennellement en
mariage de leur mutuel consentement
Jacquot Boujat laboureur aagé
d'environ trente ans fils de Jean deffunct
et de marie Dumont de la paroisse
de Sassy muni du congé de consentement
de monsr le curé dud. Sassy en datte
du sixiesme novembre audit an
signé
et **claudine Sirot** fille de feu Edme
et marie tabard de la paroisse
de Ste palaye en presence de mre
Jean Sirot laboureur, Jean Boujat
Edme Boujat thomas et leonard & pierre
les dondaines marchand & claudie soliveau
et autres parens sousignes »

Suivent les signatures.

Parmi les personnes présentes identifiées, retenons les frères **Pierre** (1653-?), **Léonard** (1661-1730) & **Thomas** (ca 1656-1744) **DONDAINE**, fils **Léonard DONDAINE** (ca 1623-1673) & de **Marguerite DUMONT** (1630-1702) sœur de la mère du marié. Il sont donc cousins germains de **Jacques BOUJAT**. **Thomas DONDAINE**, souvent cité, deviendra en 1713 le beau-père de **Edme RÉTIF**, de qui naîtra en 1634 d'un second mariage l'écrivain.

Sont présents également :

Jean BOUJAT (1665-?) frère du marié.

Jean SIROT frère de la mariée.

Nicolas BÉRAULT (1672-1731) laboureur marié à une BOUJAT, il est le beau frère de **Thomas DONDAINE**.

Edme BOUJAT (1672-1733) qui épousera en secondes noces la femme qu'il avait engrossée du temps de son premier mariage, **Barbe FERLET**, qui en secondes noces deviendra la mère de Rétif de la Bretonne.

Onze enfants naîtront de cette union, quatre d'entre-eux fonderont une famille, l'une restera célibataire, quatre mourront en bas âge, et on ne sait pas pour les deux autres, il n'y a que leur acte de baptême dans les registres.

Jacques BOUJAT est inhumé dans l'église de Sacy le 16 novembre 1726.

L'acte est minimaliste comme nous y a habitué **Antoine FOUDRIAT** « le curé de Rétif de la Bretonne », ici encore vicaire de Sacy, et la date du décès n'est pas indiquée.

*« Je sousigné prestre vicaire de St Jean de Sacy certifie avoir inhumé dans l'Eglise ce 16 novembre 1726 **Jacque Boujat** agé de 59 ans et muni des sacremens de penitence et d'extreme onction les temoins ont signé »*

Signé :

- Berthier [note : signature de Edme Berthier recteur d'école à Sacy].

- Boujat [note : signature de Jean Boujat fils du défunt]

- Foudriat ptre.

Revenons au récit.

L'auteur indique que les faits se passent en 1737.

Effectivement, **Anne RÉTIF** née en 1714 du premier mariage de **Edme RÉTIF** avec **Marie DONDAINE**, demi-sœur et marraine de l'écrivain, épouse à Sacy le 29 avril 1737 **Michel LINARD** Taillandier à Vermenton.

Après la cérémonie de mariage, la mariée a été accompagnée au domicile de son mari.

Rétif de la Bretonne est né le 23 octobre 1734. A la date de mariage de Anne, et donc le jour de sa rencontre avec « la mère Sirop », il a exactement deux ans et demi.

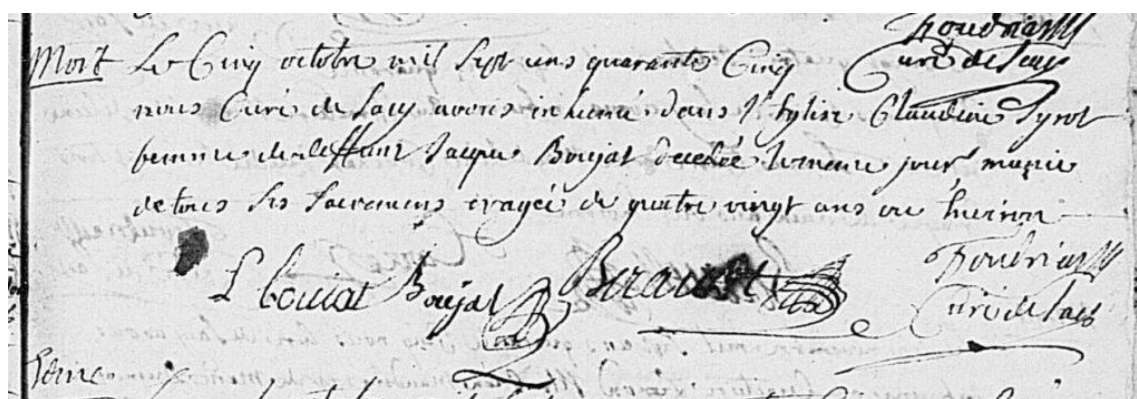
Cette rencontre s'est faite sur le chemin de Vermenton à la sortie de Sacy. Mais ce n'est pas la route goudronnée actuelle qui se situe plus à droite et surélevée par rapport à l'ancienne située dans la vallée.

En quittant Sacy, au panneau de sortie du village, un chemin descend sur la gauche. C'est le début de l'ancien chemin. De nos jours, il dessert les prés et disparaît au bout du dernier d'entre eux. Il est intégré au très grand champ qui s'ensuit et est donc labouré. Parfois on en devine encore le tracé. Au bous du champ il bifurquait sur la droite (la route actuelle le coupe) pour grimper au Tartre, (les anciens de Sacy, il n'en reste guère) prononcent tâât). C'était le chemin menant à Vermenton, celui que Rétif décrit ci-après. Il passe au Nord du Val-du-Puis de Sacy, puis on arrive à Vermenton côté ouest où se situent actuellement les deux cimetières.

« Le chemin de Sacy à Vermenton n'est pas agréable : on monte une âpre colline, appelée le Tartre, au-dessus de laquelle sont des champs arides. Enfin, on descend le Terrapion, encore plus rude que l'autre colline, comme l'indique son nom, qui signifie qu'il faut mettre pied à terre ; les voitures y passent néanmoins depuis un

siècle, qu'on est parvenu à adoucir les cascades que formaient les lits de pierres. Du haut de cette dernière colline, on découvre Vermenton, gros bourg qui, comparé à Sacy a l'air d'une ville. »

Huit ans plus tard « la mère Sirop » « la vilaine femme » décède le 5 octobre 1745. Elle est inhumée dans l'église le même jour.



Transcription de l'acte :

« Le cinq octobre mil sept cens quarante cinq
nous curé de Sacy avons inhumé dans l'Eglise **Claudine Syrot**
femme de deffunt Jacque Boujat decedée le meme jour munie
de tous ses sacremens et agée de quatre vingt ans ou environ ».

Signé :

- L bouiat
- Boujat [note : signature de Jean Boujat fils de la défunte].
- Berault [note : signature de Jacques Bérault, recteur des écoles de Sacy].
- Foudriat Curé de Sacy.

La lignée de la « vilaine femme » n'est pas éteinte elle a de nos jours des descendants.